

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 25 septembre 2025

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 18

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjointes au Maire
M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, M. Jean LACHMANN, Mme Anne-Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
Daniel BROCKER donne pouvoir à Pascal HELDE
Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Lysiane STENGER donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Christophe BOHN
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

10. Budget – Finances – Développement économique – Elections – Personnel administratif

RAPPORTEUR : M. Christophe BOHN

10.4. Recrutement apprentie communication au service administratif

DELIBERATION D25092025/13

La commune souhaite réitérer l'embauche d'une apprentie communication au sein du service administratif. L'apprentie est embauchée à temps plein, sur un rythme d'alternance, et permet de renforcer le service communication en charge des nombreuses activités communales, associatives et touristiques.

Sa rémunération est basée sur les grilles officielles, selon l'âge et le diplôme visé.

Maéva a passé 3 mois de stage au service administratif pendant l'hiver 2024-2025, dans le cadre de ses précédentes études. Elle a souhaité poursuivre ses études sur le titre de « Responsable de communication » Spécialisation Communication Globale, de niveau 6 (équivalent à bac+3/4), à l'ISCOM, titre dont la formation se fait en alternance, et a postulé au sein de la mairie au printemps 2025.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de recruter une apprentie du 11/08/2025 au 04/09/2026.

FIXE la durée de service à 35 heures, rémunéré au % du SMIC en vigueur, en fonction de l'âge de l'apprenti et du diplôme visé.

ACCEPTTE la participation du CNFPT concernant la prise en charge des frais pédagogiques.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au BP2025.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 29 septembre 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Jean-Paul BARTH
Le secrétaire de séance,

